

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de Juin, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Vix, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC VENDEE SEVRE AUTIZES 11/15	CHOLLET Joël MOREAU Yannick BORDET Bernard ROBIN Noël GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITON Jacky GUILLON Denis CHATAIGNE Jean-Louis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIIN Jacques	BENET DAMVIX LE MAZEAU LIEZ MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES ST SIGISMOND VIX XANTON CHASSENON	
CC SUD VENDÉE LITTORAL 07/14	LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand CAREIL Pierre BOURNEL Paul LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE STE RADEGONDE DES NOYERS TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS	
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 10/22	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane VERGNAUD Benjamin MAROT Roger BOBINEAU Joël RIDEAUD Daniel SAVINEAU Michel POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDEE DOIX LES FONTAINES FONTENAY LE COMTE LONGEVES MERVENT MONTREUIL PISSOTTE ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE	
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 01/10	BECOT Pascal	ST SULPICE EN PAREDS	
Total délégués présents : 29/64			
POUVOIRS	GRELIER Alain LANDAIS Bernard GANDRIEU James LAMY Judicaël GUIGNARD Gérard ARNAUDEAU Jean-Marie HERNANDEZ Philippe GUENION Christian	FAYMOREAU CHAMPAGNE LES MARAIS STE PEXINE LA TAILLEE BOURNEAU FOUSSAIS PAYRE ST MARTIN DES FONTAINES ST MAURICE DES NOUES	à M. CHOLLET Joël à M. BOURNEL Paul à M. CHARPENTIER Arnaud à Mme DAVID Laetitia à M. GATINEAU Dominique à M. BOULARD Stéphane à M. BAUDRY Yves à M. BECOT Pascal
Total représentés : 08/64			
Total présents et représentés : 37/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 085-258501634-20240617-DELIB602024-DE



Objet : Primes - DELIB N°60/CS DU 17 JUIN 2024

Dans l'attente de la décision du CST (Commission du 1^{er} Juillet 2024) pour la mise en place du RIFSEEP et suite aux bons résultats du Syndicat mixte et à la dynamisation de son fonctionnement malgré une charge importante de travail, le Comité Syndical devra autoriser le Président à verser une prime à l'ensemble du personnel du Syndicat mixte au mois de juillet :

NOM	PRENOM	MONTANT BRUT
BOUJU	Nicolas	1 800,00 €
COLAS	Stanislas	1 850,00 €
ENON	Fabrice	3 750,00 €
GRELAUD	François	1 800,00 €
LINQUE	Stéphanie	1 800,00 €
MACOUIN	Kévin	1 850,00 €
SIGOGNEAU	Nicolas	1 850,00 €
SUIRE	Fabrice	2 700,00 €
VEILLET	Géraldine	1 880,00 €
ORAIN	Guillaume	800,00 €
PIAIA	Lou	400,00 €
MAUGAN	Maxime	100,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical :

- Autorise le Président à accorder une prime dans l'attente de la mise en place du RIFSEEP. Celle-ci sera versée avec le salaire du mois de Juillet

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER